



Fossilisateur

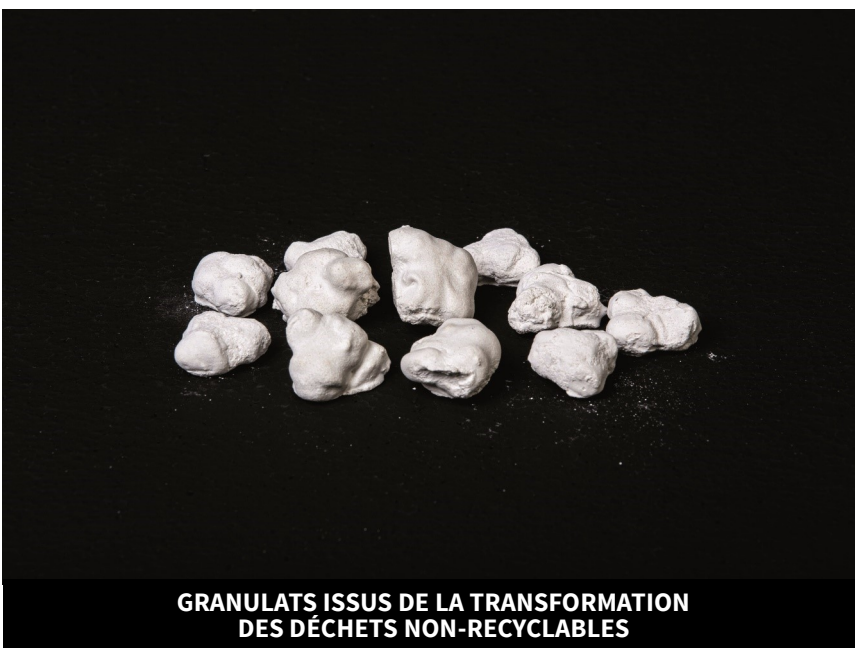
Démonstrateur : transformation de déchets non inertes en granulats

Activité de l'entreprise

Néolithe développe un procédé de traitement des déchets non-recyclables en granulats minéraux utilisables dans le BTP, notamment en sous-couche routière. Néolithe cherche à proposer une troisième voie pour le traitement de ces déchets non-recyclables, actuellement enfouis ou incinérés, en proposant une valorisation matière des déchets à 100%.

Objectifs du projet

L'objectif est de développer un processus de valorisation des déchets non dangereux non inertes issus de la déconstruction des bâtiments, en granulats minéraux utilisables en sous-couche routière. Le démonstrateur prendra la forme d'unités de transformation mobiles, mises en conteneurs, qui traiteront les déchets directement sur leurs lieux de production. Cela répondra entre autres aux besoins des collectivités et des entreprises du BTP : augmentation de leurs taux de valorisation, relocalisation de la gestion des déchets et simplification de leur logistique.



© Jérémie Barande (École polytechnique)

GRANULATS ISSUS DE LA TRANSFORMATION
DES DÉCHETS NON-RECYCLABLES



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RÉALISATION > 2019 - 2020

MONTANT DU PROJET > 872 935 €
DONT AIDE PIA > 374 934 €

FORME DE L'AIDE PIA >
SUBVENTIONS ET
AVANCES REMBOURSABLES

LOCALISATION >
MAINE ET LOIRE (49)

ENTREPRISE



CONTACTS

Référent légal
William CRUAUD
06 49 62 31 13
contact@neolithe.fr

POUR
EN SAVOIR
PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

